



Monsieur Michael NATHAN
Directeur du Service d'Information du Gouvernement
20 avenue de Ségur
75007 Paris France

Paris, le 2 avril 2025

Objet : Absence de campagnes d'information gouvernementales dans les médias ultramarins

Monsieur le Directeur,

Nous souhaitons attirer votre attention sur l'absence récurrente des campagnes d'information nationales du Gouvernement dans les médias ultramarins, alors que leur déploiement est systématique dans l'Hexagone. Ce problème concerne notamment les sites Web, la presse journal, les magazines ultramarins et - de manière variable en fonction des territoires - l'audiovisuel et l'affichage.

Voici quelques exemples de campagnes digitales dont nos concitoyens ultramarins ont été privés ces derniers mois : élections au sein des TPE et PME (ministère du Travail), dispositif « Alcool Info Service » (Santé Publique France), dispositif d'adaptation du logement pour les personnes en situation de handicap ou âgées (Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat), France En Forme (ministère des Sports), campagne de recrutement (Marine Nationale) ou fonctionnement de la facturation électronique (ministère des Finances). Ce ne sont là que quelques exemples parmi de nombreux autres.

Lors de son déplacement à La Réunion le 30 novembre 2023, la ministre de la culture Rima ABDUL MALAK avait admis qu'il y avait une grande différence de traitement entre les titres de l'Hexagone et ceux des Outre-mer, notant « de réelles distorsions et un potentiel de rattrapage pour les prochaines campagnes ». Nous n'avons hélas pas connu d'amélioration.

Nos concitoyens ultramarins, comme leurs compatriotes hexagonaux, ont le droit d'être informés des dispositifs gouvernementaux, quel que soit leur lieu de résidence.

Nos médias ultramarins ont le droit de bénéficier de ces campagnes du Gouvernement, tout comme leurs confrères hexagonaux. Ces médias représentent en effet des audiences conséquentes dans chacun de nos territoires. Il est fort dommage que l'État se prive de cette influence.



C'est pourquoi nous souhaiterions que les campagnes de l'État, dont la programmation relève de la responsabilité du Service d'Information du Gouvernement que vous dirigez, puissent être diffusées dans les Outre-mer. Si des difficultés techniques peuvent être admises à court-terme, il est essentiel de prévoir un plan d'action afin que ces campagnes soient dans les meilleurs délais diffusées dans toute la France - Hexagone comme Outre-mer.

Nous vous demandons de bien vouloir remédier à cette situation qui constitue une rupture d'égalité entre les citoyens de la République. Nous nous tenons à votre disposition pour échanger sur les modalités pratiques permettant une meilleure inclusion des médias ultramarins dans les plans de communication gouvernementaux.

Nous vous prions de bien vouloir agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de notre haute considération.

Audrey BÉLIM, Sénatrice de La Réunion

Catherine CONCONNE, Sénatrice de la Martinique

Evelyne CORBIÈRE NAMINZO, Sénatrice de La Réunion

Stéphane FOUASSIN, Sénateur de La Réunion

Jocelyne GUIDEZ, Sénatrice de l'Essonne

Micheline JACQUES, Sénatrice de Saint-Barthélemy, Présidente de la délégation sénatoriale aux Outre-mer

Victorin LUREL, Sénateur de la Guadeloupe, ancien Ministre

Viviane MALET, Sénatrice de La Réunion

Saïd OMAR OILI, Sénateur de Mayotte

Jean-Gérard PAUMIER, Sénateur d'Indre-et-Loire

Rachid TÉMAL, Sénateur du Val d'Oise